

# LA VOIX DU PATRIMOINE de l'Industrie



N° 30  
hiver  
2015-  
2016

Aubois de Terres et de Feux



## Métallurgie à Jouet- sur-l'Aubois : *les temps modernes*

**Jean-Pierre Syty**  
président de ATF

Déjà le numéro 30 de la Voix du patrimoine ! Au fil des années, ATF a lentement et précisément exhumé de l'oubli le riche patrimoine industriel local qui disparaissait des mémoires après avoir disparu physiquement.

Ce La Voix du patrimoine n° 30 qui est le prolongement du n° 28 nous fait entrer avec le 16<sup>e</sup> siècle dans « les temps modernes » selon les historiens.

Comment remercier ceux qui, il y a 18 ans, furent suffisamment visionnaires et utopistes en créant ATF, pour sauvegarder et mettre en valeur l'histoire ainsi que les vestiges du passé industriel de notre territoire. Leur investissement a abouti à la création du Pays d'Art et d'Histoire qui permettra de fixer dans l'avenir le travail et l'histoire de ces générations d'ouvriers de la terre, et du feu.

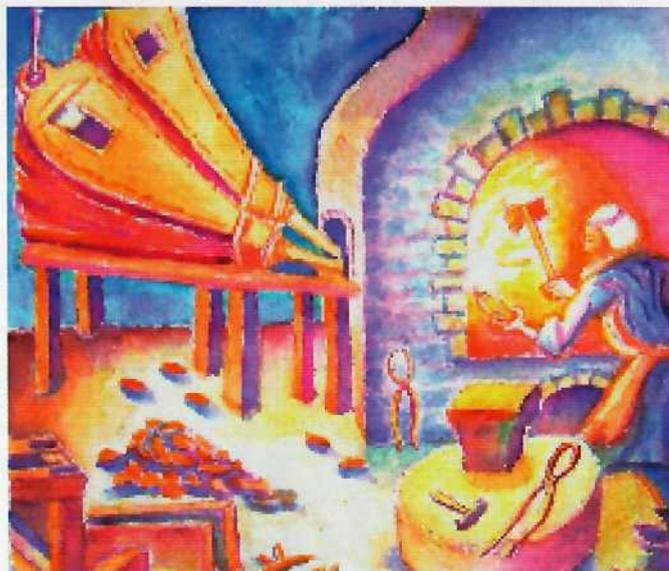
## Rappel sur la métallurgie à Jouet au Moyen Âge

par Mathijs Schoevaert

Au 12<sup>e</sup> siècle, l'arrière-fief de Jouet (Cher) a été confié par le baron de La Guerche partant en croisade, à l'abbaye de Fontmorigny ; celle-ci en accorda l'exploitation et les revenus des moulins à titre héréditaire aux frères Parçon contre une dîme annuelle à l'Abbé.

À partir des années 1380, la grosse forge du Crottet comprend un haut fourneau pour obtenir la fonte qui permet des moulages, et une affinerie pour le fer, avec un gros marteau hydraulique ; à proximité, la petite forge du Fournay inclut une affinerie. Elles fournissent des fers de construction pour la cathédrale de Bourges, puis des pièces d'artillerie.

En temps de paix, avec les mêmes métaux sont moulés des cloches ou bénitiers dont certains subsistent, témoins de cette « fonderie d'art en Berry » qui a fait l'objet d'une édition d'ATF en 2012. Outre des fers étirés pour le bâtiment et la clouterie (après 1420), les productions militaires sont en augmentation à la fin du Moyen Âge (avec les fondeurs de cloches-canonnières).



Mathijs Schoevaert. Une forge selon Agricola, en 1556.  
Aquarelle 2013 (extrait de la partie haute).

## SOMMAIRE

Rappel sur la métallurgie à Jouet au Moyen-Âge p. 2

« L'ouvrage du fer » dans les forges du Crottet et du Fournay sous l'Ancien Régime ; et chronologie p. 3

En régie nationale puis impériale (1789-1806) p. 8

Les investissements sous l'Empire et la Restauration (1802-1848) p. 10

La tréfilerie pointerie du Fournay p. 13

Et maintenant... Les habitations subsistent p. 16

Ont participé à ce numéro : Geneviève Cagnard, Mathijs Schoevaert, Bernard Declerck, Annie Laurant et Alain Giraud.

Page précédente : le site du Fournay avec la cheminée de la machine à vapeur. Photo 2015.

**Nous remercions vivement les familles du Fournay, Chassin, Courtigné, De La Brière, Podevin qui nous ont accueillis, M. et Mme Sonnet pour leurs informations, ainsi que M. Cornette.**

Les photographies et plans du site ont été fournis par Geneviève Cagnard grâce à l'obligeance des Archives du Cher.

### AUBOIS DE TERRES ET DE FEUX

adresse postale : 4 rue de la mairie 18150 CUFFY

adresse internet : atfaubois.org

Site Internet : <http://www.atfaubois.org>

siège social : Mairie de Jouet-sur-Faubsis 18320

Président Jean-Pierre Syty



### LA VOIX DU PATRIMOINE de l'Industrie

Directeur de la publication : Jean-Pierre SYTY

Redacteur général : Geneviève CAGNARD

Mise en page : Alain GIRAUD

Iconographie : ATF

N° ISSN : 1288 - 1007

Impression : INORE GROUPE IMPRESSION



**Jean-Pierre Syty**  
président de ATF

Déjà le numéro 30 de la Voix du patrimoine ! Au fil des années, ATF a lentement et précisément exhumé de l'oubli le riche patrimoine industriel local qui disparaissait des mémoires après avoir disparu physiquement.

Ce La Voix du patrimoine n° 30 qui est le prolongement du n° 28 nous fait entrer avec le 16<sup>e</sup> siècle dans « les temps modernes » selon les historiens.

Comment remercier ceux qui, il y a 18 ans, furent suffisamment visionnaires et utopistes en créant ATF, pour sauvegarder et mettre en valeur l'histoire ainsi que les vestiges du passé industriel de notre territoire. Leur investissement a abouti à la création du Pays d'Art et d'Histoire qui permettra de fixer dans l'avenir le travail et l'histoire de ces générations d'ouvriers de la terre, et du feu.

## Rappel sur la métallurgie à Jouet au Moyen Âge

par Mathijs Schoevaert

Au 12<sup>e</sup> siècle, l'arrière-fief de Jouet (Cher) a été confié par le baron de La Guerche partant en croisade, à l'abbaye de Fontmorigny ; celle-ci en accorda l'exploitation et les revenus des moulins à titre héréditaire aux frères Parçon contre une dîme annuelle à l'Abbé.

À partir des années 1380, la grosse forge du Crottet comprend un haut fourneau pour obtenir la fonte qui permet des moulages, et une affinerie pour le fer, avec un gros marteau hydraulique ; à proximité, la petite forge du Fournay inclut une affinerie. Elles fournissent des fers de construction pour la cathédrale de Bourges, puis des pièces d'artillerie.

En temps de paix, avec les mêmes métaux sont moulés des cloches ou bénitiers dont certains subsistent, témoins de cette « fonderie d'art en Berry » qui a fait l'objet d'une édition d'ATF en 2012. Outre des fers étirés pour le bâtiment et la clouterie (après 1420), les productions militaires sont en augmentation à la fin du Moyen Âge (avec les fondeurs de cloches-canonniers).



Mathijs Schoevaert. Une forge selon Agricola, en 1556.  
Aquarelle 2013 (extrait de la partie haute).

## SOMMAIRE

Rappel sur la métallurgie à Jouet au Moyen-Âge p. 2

« L'ouvrage du fer » dans les forges du Crottet et du Fournay sous l'Ancien Régime ; et chronologie p. 3

En régie nationale puis impériale (1789-1806) p. 8

Les investissements sous l'Empire et la Restauration (1802-1848) p. 10

La tréfilerie pointerie du Fournay p. 13

Et maintenant... Les habitations subsistent p. 16

Ont participé à ce numéro : Geneviève Cagnard, Mathijs Schoevaert, Bernard Declerck, Annie Laurant et Alain Giraud.

Page précédente : le site du Fournay avec la cheminée de la machine à vapeur. Photo 2015.

Nous remercions vivement les familles du Fournay, Chassin, Courtigné, De La Brière, Podevin qui nous ont accueillis, M. et Mme Sonnet pour leurs informations, ainsi que M. Cornette.

Les photographies et plans du site ont été fournis par Geneviève Cagnard grâce à l'obligeance des Archives du Cher.

### AUBOIS DE TERRES ET DE FEUX

adresse postale : 4 rue de la mairie 18150 CUFFY

adresse Internet : [aifaubois.org](http://aifaubois.org)

Site Internet : <http://www.aifaubois.org>

siège social : Mairie de

Jouet-sur-l'Aubois 18320

Président Jean-Pierre Syty



### LA VOIX DU PATRIMOINE de l'Industrie

Directeur de la publication : Jean-Pierre SYTY

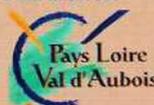
Redacteur général : Geneviève CAGNARD

Mise en page : Alain GIRAUD

Iconographie : ATF

N° ISSN : 1288 - 1007

Impression : INORE GROUPE IMPRESSION



## Jean Tréhard(t)

Fils de Jehanne, Jean Tréhart «*Honorable Homme Marteleur du Fourneau du Crottet*» professionnel exemplaire, gérant machines et outillage, habite l'hôtel du Fournay.

Les troubles précédents ont laissé le haut fourneau en triste état. Il faut trouver des fonds. En 1605 «*Jehan Tréhard et sa femme vendent au dit couvent [Fontmorigny], la moitié de La Motte des Gueffiers sise en la paroisse de Patinges*»<sup>3</sup>. Sur la rive droite de l'Aubois, ce territoire est riche en bois, à charbonner ou à utiliser pour la batellerie fluviale.

Sur une pierre de l'église paroissiale de St Germain-sur-l'Aubois, on a pu lire : «*Ci gist défunt Jehan Tréhard vivant Maître de forge demeurant au Fournay paroisse de St Germain. Le quel est décédé le...juing 1612. Le dit monument a été fait à la suscitation de honneste femme Michelle Pierre femme dudict défunt Tréhard. Priez Dieu pour son âme. Amen*».

## Le fief du Plessis-Fournay redivisé

En 1636 : le fief du Plessis-Fournay est à nouveau divisé entre les héritiers de Daniel de Fougères commissaire ordinaire de l'artillerie, seigneur de La Guerche.<sup>3</sup>

L'hôtel du Fournay comprend «*un grand corps de logis où il y a un cabinet [pièce annexe] au bout, une chambre haute avec ses cabinets, un grand corps de logis tenant au grand corps, 5 à 11 chambres*» ; et pour le manoir du Plessis anciennement appelé chezal : «*un pavillon appelé le portal et un colombier, jouxte la terre de feu Johan du Crottet*».<sup>4</sup>

## L'intervention de Mazarin et Colbert, ministres de Louis XIV

Dès 1659, Colbert, secrétaire de Mazarin, visite lui-même les forges, le Crottet inclus ; il en apprécie les ressources (mines, forêts, charbons, eaux) mais reste perplexe sur les installations. En 1660, le cardinal Mazarin achète les duchés de Nevers et Donzy puis décède.

Colbert, secrétaire d'État à la Marine devient intendant des Manufactures en 1664 ; l'État va protéger le commerce et l'industrie du royaume et armer 276 nouveaux vaisseaux pour la marine de guerre du Ponant (Ouest, Atlantique). La demande de la Marine en fontes et boulets de canons amène un développement des forges du Berry (Mareuil, Charenton, Meillant, Bigny etc.), souvent en régie d'État, gage de modernisation technique.

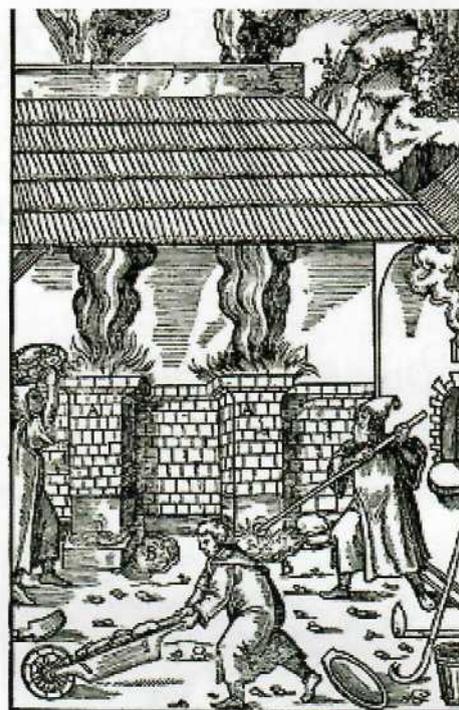
Le Nivernais a alors le quasi-monopole de la fabrication des ancres. En 1692, le maître ancrier, inspecteur pour le Nivernais, demande au sieur Talon administrateur régional de «*mettre sur pied les anciennes forges et d'en établir de nouvelles*».

Les arsenaux donneurs d'ordre, exigent du fer résistant à la corrosion. «*Toutes ces forges [nivernaises incluant celles de l'Aubois] n'usent pas d'autres fers en guise [gueuse] que du Berry, comme le meilleur, le plus doux quoiqu'il coûte, afin que l'ouvrage soit plus certain et de meilleur service (1692)*».<sup>3</sup>

## La sous-traitance

Pour accélérer la production et amoindrir les coûts, les forges d'ancres sont spécialisées pour chacune des pièces composantes. Quatre forges dépendent de la manufacture de Cosne où sont organisés l'assemblage et le transport fluvial jusqu'à Rochefort ou Nantes, dont celle du Fournay du sieur Leveillé du Rochy, située à 3 lieues. Quatre forges sont annexées à la manufacture royale d'Imphy qui devient à son tour un centre d'assemblage.

Le ministre de la Marine, M. de Pontchartrain écrit le 18 janvier 1691 ; «*Il vaut mieux que vous mettiez la forge du Fournay en estat de servir à assembler... il vaut mieux que vous y laissiez faire les pièces d'ancres, mais la proposition que vous faites d'assembler à Imphy est très bonne*».<sup>8</sup> Et en mars 1691 : «*Faites aussi assembler à Imphy et à La Charbonnière les ancres pour le Port-Louis [près de Lorient]... continuer les grosses ancres de 3 à 5 milliers [de 1,5 à 2,5 tonnes] pour les arsenaux en marquant les poids des ancres et le port pour lequel elles sont destinées*».<sup>8</sup> Cependant de décembre 1691 à juin 1692 l'État n'avait reçu que 46 ancres assemblées (dont trop peu du Crottet) sur 153 ancres produites en «*ouvrages*»

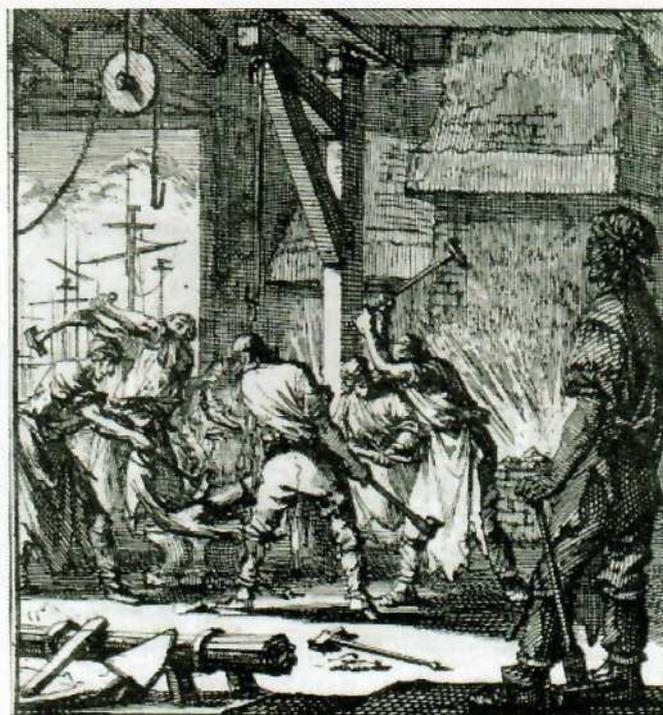


Le maître des forges, pour l'Imphy. C'est le maître de la forge de la manufacture royale d'Imphy.



Boulets en fer. Château de Sarzay. photo A. Laura - 2310.

La production moulée est plus économique. La ligne de jointure des deux parties du moulage est visible sur certains boulets. Pour endommager davantage les voiliers des bateaux ennemis, on a utilisé des boulets retenus par une chaîne ; mais il fallait pouvoir manœuvrer son bâtiment assez près du voilier affronté.



Travail dans une manufacture d'ancre près d'un port.

## La « belle, grande et très spacieuse » forge du Crottet, fleuron de la manufacture royale de fabrication des pièces d'ancres

### Un commis de la Marine en ces années de misère

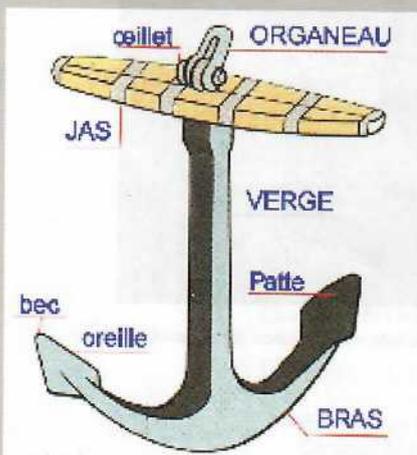
L'inspecteur de la Marine royale place en responsabilité au Fournay Joachim Courtois, commis ou clerk de la Marine, assisté par deux affineurs (François Merlin et Pierre Guilletat son beau-frère) déplacés du Crottet alors ruiné par les intempéries<sup>6</sup>. Le commis examine la marche des fourneaux, règle les prix, la part des ouvriers d'État et des personnes extérieures, les contestations et procès avec les voisins (moulin).

En 1675, le propriétaire Pierre Léveillé du Rochy, conclut un arrangement, un marché, avec Courtois. Mais ensuite, de grands froids paralysent les installations hydrauliques, à répétition. Les dégâts causés par le gel, les débâcles et les crues sont énormes (1693-1694 et 1709-1710). La disette, la misère sévissent, les décès sont 4 à 5 fois plus nombreux. Courtois ne peut plus tenir ses engagements ni honorer le marché passé avec son propriétaire. Un long procès n'évite pas des injures et des coups de bâtons auxquels prend part Esther Bouju, épouse Léveillé du Fournay. Un arrangement s'impose alors (1714). Depuis, dans les baux à ferme, est prévue une indemnité annuelle de « contrefeux » au profit du preneur, en cas de dommages causés par l'Aubois.

### La sous-traitance (suite)

séparés, alors que le devis annuel disait : 300 ancres livrées. En 1694, la spécialisation doit devenir effective : « *Le roy trouve bon que vous ne vous serviez pas de la forge du Fournay pour l'assemblage des ancres.* »

En 1694, le sieur Talon rend compte au ministre : « *J'ai continué ma visite dans celle du Crottet appartenant au sieur du Rochy qui n'est pas des meilleurs pour les verges et aussi employée à la dite fabrique. ... Cette forge est belle, grande et très spacieuse sur un bon cours d'eau à une lieue de la Loire du côté du Berry, à 3 lieues de La Charité. Comme elle a été établie à ces ouvrages on a prétendu y faire un assemblage d'ancres. Mais le dit Sieur de Rochy a obtenu la cessation de cest établissement et y fait seulement forger de toutes pièces d'ancre... Je y ay donné les mêmes instructions qu'aux précédentes forges et corrigé les deffauts que j'y ai trouvés, dont j'espère à l'advenir du service plus avantageux et utile qu'au passé.* »<sup>4</sup>. En 1701, Le Crottet, mis au rang des sous-traitants, fournit des pièces à Imphy qui réalise l'assemblage des ancres.<sup>4</sup> Mais les besoins diminuent et à partir de 1716, Louis XV limite les commandes.

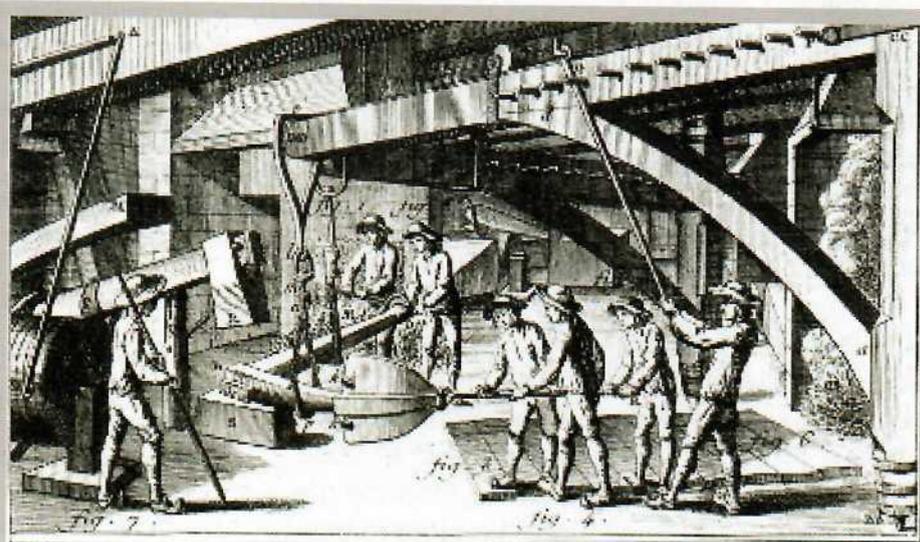


ANCRE DE MARINE  
Les différentes parties  
assemblées.

Ici l'exemple comporte un jas en bois fretté. À partir de 1838, la Marine exigera un jas en fer pour toutes les ancres fabriquées à Guéringy.



Ancre à l'entrée des forges de Guéringy photo A. Laurant, 1995



MARINE, forge des Ancres.  
l'opération d'Encoler le premier Bras.

## Relèvement et modernisation des forges autour de la manufacture de Guérigny, fournisseur de la marine.



La Guerche sur l'Aubois, site du Fourneau. Une ancre figure dans ce bandeau situé au-dessus de l'entrée de la maison du régisseur.  
(Photo : ATF André Humbert, 2000.)

### Dans la « maison de la forge », des ouvriers fidélisés

En 1663 Jean Descannes est *Marteleur au Crottet*. Il est en litige à propos de la forge de Beaumont-la-Ferrière.<sup>6</sup> En 1690, il est toujours présent au Crottet.

En 1675 est né son 5<sup>ème</sup> enfant, François. *L'honorable* François Descannes a une fille Jeanne qui épouse Gabriel Thibaudat donnant naissance, par leurs fils François et Jehan Thibaudat, à une dynastie de forgerons du Fournay, logés dans « la maison de la forge » (cf. p.1 et p 16).

Un demi-frère Jehan Descannes épouse Louise Guilletat fille de Pierre l'affineur. Les alliances se font avec les forgerons : Jehan Dumée, forgeron cabaretier en 1650, épouse Françoise Descannes de qui naît Jehanne qui épouse en 1715 Pierre Florentin alors marteleur du Fournay à 33 ans. Desquels plusieurs descendance perdurent au Fournay jusqu'au 19e s.<sup>5</sup>

À partir de 1722, une concentration de capitaux réorganise les forges nivernaises autour de l'établissement de Guérigny. En 1742, dans les mains de Babaud de La Chaussade, sa fabrication de fers et d'ancres pour la marine prend encore plus d'importance. Pour l'approvisionnement, Babaud sollicite la production des meilleurs hauts fourneaux du Berry.

En 1750 au fourneau du Crottet, pour pallier une pénurie de main-d'œuvre, on engage un marteleur, Pierre Brenon, formé aux nouvelles techniques de soufflets mécaniques. Un marché est conclu par lequel Pierre Noël Léveillé Seigneur du Fournay ancien mousquetaire du roi s'oblige à payer au preneur 40 livres pour chaque millier de fer produit et 50 livres pour le fer provenant de ferraille. Brenon est tenu à une haute qualité exprimée par le rendement : la forge du Fournay doit pouvoir élaborer 1 millier de fer pour 1,5 millier de fonte provenant du haut fourneau du Crottet, contigu. Les rebuts et fer défectueux sont à son compte. Les huiles pour relevage des soufflets, les graisses et cambouis, les manches des marteaux, bras, coins, carnes et sabots demeurent à la charge de Brenon qui doit nourrir le souffletier. Le sieur du Fournay acquitte les frais des voyages effectués pour se procurer les ouvriers ; le souffletier est alors payé 25 sous par journée.<sup>5</sup>

### M. de Champs veut préserver ses forges de la crise

En 1780, dans « l'enquête de commodité » à propos de la maîtrise des eaux de l'Aubois et des forêts, Charles Amable de Champs, propriétaire du Fournay, se prononce contre le rétablissement du fourneau de La Guerche demandé par le Comte de Fougère. Il expliquait « *que la faveur précaire du commerce du fer tenait surtout aux constructions maritimes, que l'on était trop porté à croire que l'on en tirerait grand profit, que de nouveaux établissements tomberaient sitôt que l'État n'aurait plus besoin de fer, enfin que le prix du bois montait à cause des activités de verreries et ferblanterie.* ».

Chronologie succincte : domaine et forges du Crottet-Le Fournay sous l'Ancien Régime

Les dates sont celles indiquées par les documents consultés. « ép. » indique un mariage.

<b>ROIS</b> <i>Comtes et ducs de Nevers</i> <b>Barons de La Guerche</b> Seigneurs de Jouet	<b>Tenants des fiefs</b> du Plessis et du Fournay	<b>Maître des forges</b> du Crottet, Fournay Maître Marteleur
<i>comte Engilbert -1505†</i> <i>Charles II de Clèves -1521†</i> <b>1510 : François de Bar</b> Marguerite reine de Navarre Duchesse de Berry <b>FRANCOIS I<sup>er</sup> (1515-1547)</b> Charles de Bourbon Condé gouverneur du Berry <i>François de Clèves 1521-</i> <i>1<sup>er</sup> Duc en 1551, -1562†</i> <b>1557 : Philibert de La</b> Chasseigne Seigneur de Sermoise, de Gacogne <i>Henriette de Clèves 1564-1565</i> <i>Louis IV de Gonzagues -1595†</i> <b>1581 : Daniel de Fougères</b>	<b>1469 : Robert de La</b> Coudre <b>Jacques de La</b> Coudre Seigneur du Plessis  <i>et les VALOIS jusqu'en 1589</i> <b>.1531 : Jehan de La</b> Coudre Sgr du Fournay <b>.1543 : Claude du Fournay</b> ép. G. Champdiou de Champs .1565 : Louise de La Coudre ép. Guichard de La Porte <b>.Marguerite du Fournay</b> ép.1 Jean de Champdiou <b>1581 ép. 2 : F. de Montholon</b> à <b>Pierre Duchy</b>	<b>1517 : Bail à ferme à</b> <b>Paul LECLERC</b> Maître Marteleur <b>1525 : Jean MAIGNAN fils</b> fondateur (canons d'arquebuses)  <b>Jehan dît le Marteleur</b> <b>1557 : sa fille</b> <b>Jehanne TREHARD</b> forgeronne
<b>HENRI IV (1589-1610†)</b> <i>Charles III de Gonzague -1637†</i> <b>Daniel de Fougères</b> Grainetier de La Charité, Sgr de Bussy, Sgr de Jouet ; ép.1 M. Crochet de Champs (de François commissaire de l'artillerie) <b>1607 : Etienne de Tenon</b> 1607 : François de Montholon	<b>SULLY</b> ministre  Fief du Plessis accensé - 1598 à <b>Antoine de Fouilloux</b> médecin (ép. Jeanne d'Yeu) - 1600 à <b>Gabriel d'Anzely</b> ép. N. du Plessis	<b>1598 : Edit de Nantes</b> <b>Jehan du Crottet</b> <b>1605 : Jean TREHARD</b> maître Marteleur ; ép. <b>Michèle Pierre</b> <b>1610 : arrangements pour le</b> «fourneau du Crottet» <b>1612 : Jean Tréhard meurt à la</b> «forge du Fournay»
<b>LOUIS XIII (1610-1643)</b> <b>Daniel II de Fougères</b> Commissaire de l'artillerie ép. <b>Marie de Fougères</b> veuve de Nicolas Coulon <i>Charles IV de Gonzague -1659</i> <b>François de Tenon</b>	<b>1636 : Daniel II de Fougères</b>  Fief du Plessis pour moitié accensé à <b>1651 : Joseph Charreau</b> ép. <b>Jeanne du Plessis</b>	<b>1635, 1637</b> « fourneau du Crottet »
<b>LOUIS XIV (1643-1715)</b>  <i>1660 : duché de Nevers acheté par</i> Cardinal <b>MAZARIN</b> 1661† <i>Philippe Mazarini-Mancini 1707†</i> <b>1672 : Baronne vendue à Coullons</b> le jeune <b>1679 : Henri Régnier</b> Marquis de Guerchy « petite période glaciaire » ...	<b>1659 : COLBERT visite de forges</b> <b>.1659 : Marie II de Fougères</b> <b>.1668 : Esther Bouju</b> Vve de Jean Bouju 1672 ép. <b>Pierre LÉVEILLÉ</b> Sgr du Rochy 1694† <b>.Pierre II LÉVEILLÉ</b> Sgr du Rochy ép.1 Cath. de La Porte Vve du Sgr de Torteron <b>1638, 1692-1694, 1709- 1710 ...</b>	<b>1663 : Manufactures royales</b> d'ancre (Cosne, Imphy) <b>1663 : Jehan DESCANNES</b> 1690 marteleur du Crottet  <b>1675 : Joachim COURTOIS</b> commis clerc de forge du Fournay 1714† 1714 : fin de 40 ans de procès ... «années de misère»
<b>LOUIS XV (1715-1774)</b>  <b>1693 : François de Tenon</b> <b>1731 : Louis de Guerchy</b> puis <b>Claude de Guerchy</b> Édouard Gascoing Sgr de Berthun, Patinges 1750 : ép. <b>Edmée Tenon</b> Sœur de Joseph Tenon sgr du Chautay  <b>1771 : héritage de Montholon</b> et <b>Marie de Fougères</b>	<b>Pierre II LÉVEILLÉ</b> <b>1730 Seigneur du Fournay</b> ép.1 Françoise du Plessis ép.2 Etien. Paichereau ( forge de Cramain) <b>1742 : Pierre Noël LÉVEILLÉ</b> 1777† Seigneur du Rochy (frère) 1751 : ép. <b>Françoise du Plessis</b> 1758 : ép. <b>Élizabeth BERNOT</b> 1770 : héritage <b>Charles Amable de CHAMPS</b> (forges du Chautay) ép.1776 : <b>Elizabeth LÉVEILLÉ</b> du Fournay	<b>1722 : vente de la terre de Guérigny</b> et sa grosse forge. <b>Babaud de La</b> <b>Chausade</b> fournisseur de la marine. 1750 : embauche de <b>Pierre</b> <b>BREMON</b> marteleur du Crottet qui restaure la forge Torteron : sieur <b>BLAIZON</b> Bernot: <b>Guillaume BRIOT</b> Régie de Torteron-Le Fournay <b>1766 : Jean FRAPPIER de</b> <b>TRACES</b> (de l'Éminence) <b>1771 : André HALY</b> (cf Grossouvre) <b>1776 : Gabriel VELU</b> maître marteleur du Fournay
<b>LOUIS XVI (1774-1793)</b> <b>1780 François de Fougères -1787†</b> Lieutenant Général du Bourbonnais	1785 : <b>Martin ALBERT</b> ép. Vve de Pierre <b>JACQUET</b> Ch. de <b>CHAMPS</b> habite Nevers	<b>1781 : vente au Roi de la</b> Manufacture de la Marine de Guérigny

Principales sources utilisées pages 3 à 7.

- 1 COMTE JAUBERT *Enquête sur les squelettes du château des grandes Barres*. Étude de la Sté des Antiquaires du Centre 1868 (plan cadastral Dessertis n° 51 section A).
- 2 Cartulaire de Fontmorigny. AD Cher 6H, AD Cher E 747, E 737 fief du Plessis 1469-1777
- 3 René DE LESPINASSE. *Usines du Nivernais utilisées par l'État pendant les guerres*. Bull Sté niv. Lettres, sciences et arts Vol 25 1919 – *Et Dépêches et mémoires de la Ministère de la Marine sur les forges et charbon du Nivernais pendant les guerres*. Nevers 1895. ARCHIVE DE LA MARINE B2 83 n° 5-63.
- 4 Arch. Du Cher E 474 dénombrements en 1600, 1673, 1710, 1753
- 5 AD Cher cote 34 E 474, dénombrement de 1636, AD Cher 3 E768 (1668-1675) famille d'ouvriers
- 6 AD Nevers B 207 1715 Présidial, Série Q, E Fd Babaud, D3 ancre de Marine, F12, AD Cher E 16094 inventaires 1771
- 7 Louis ROUBET. Notice historique sur les forges et fourneaux du canton de La Guerche. SNLS A 1883 (3ème sér. T1 vol 9)
- 8 La Sté Commeny-Fourchambault-Decazeville. Sté d'Imphy.1954.

# En régie nationale

Par Mathijs Schoevaert et Annie Laurant

**E**n 1789 l'enthousiasme ou la prudence partagent les citoyens : Charles Amable De Champs, devenu le citoyen Deschamps, abandonne ses privilèges et se fait élire premier maire de Nevers. Pierre Hubert Cacadier, marchand-négociant au Poids de Fer, maire de St Germain sur l'Aubois dès 1790, fait appliquer les ordres reçus, avec discernement.

## À la grosse forge du Fournay

Gabriel Velu reste fermier des forges du Fournay et de Feuillarde, et devient premier maire de Marseilles les Aubigny où il réside. En 1791, Durand, maître des forges de Grossouvre, fait état « à titre de fermier avec Gabriel Velu de la terre du Fournay, paroisse de Saint Germain sur l'Aubois, consistant en un fourneau [au Crottet], une grosse et deux petites forges, domaine et locatures », de « 250 ouvriers employés aux différents travaux nécessaires et relatifs à cette exploitation, et 90 chevaux, [toutes bêtes] occupés à la conduite des mines et à voiturier les charbons ». <sup>1</sup> La crue du 14 juillet 1792 produit des dégâts.

## En activité pour la défense de la patrie.

De 1793 à 1806, la forge est mise en régie de la Manufacture d'Artillerie nationale, puis impériale, de Nevers. La Nation la loue au citoyen Deschamps ; les inspecteurs surveillent la qualité de la fonte produite et la fabrication des ancras et fers de marine. En 1799, Velu revient au Fournay jusqu'à son décès (1801). En 1803, Jean Marjolin-Leclerc, ancien régisseur du fourneau de Torteron, dirige les usines pour le compte de Nicolas Lavallée signataire d'un bail à ferme de 12 ans (cf. p.11). <sup>2</sup>

## Le personnel de la forge pendant la période révolutionnaire <sup>2</sup>

Michel Thuzé, entrepreneur, agent d'affaire de 58 ans, assure la Régie secondé par Pierre François Cacadier fils et les commis : Jean Baptiste Talbordier et Pierre Prudon.

Au nombre des emplois internes logés à la forge, on rencontre les fondeurs, marteleurs, forgerons, maréchaux, affineurs, affourneurs, bouqueurs, bouquatiens, castiniers, guiseurs de gueuses, mouleurs, briquetiers, aciérons, et les apprentis dits gougeats. Des familles de

forgerons habitent la « maison de la forge du Fournay » avec leurs fils, apprentis dès 12 ans. En 1794 des fondeurs du Chautay, de Torteron, de Menetou-Couture apportent un sang nouveau à la forge du Fournay, relayés par une nouvelle génération.

Au nombre des emplois externes logés à Jouet et servant aussi les habitants au quotidien, on trouve : des cloutiers, maréchaux ferrants, charrons, chaudronniers, les journaliers, bûcherons, dresseurs de cordes, charbonniers, les *miniers* dits pieds jaunes, voituriers, charretiers de bâts, mariniers ; sans oublier les cabaretiers dans les auberges, hauts lieux de la vie sociale et de diffusion des idées politiques.

## La Canonnière sur l'Aubois

La marine royale française a combattu avec le jeune peuple américain luttant pour son indépendance. Malgré les pertes subies, notamment à Toulon assiégé par les Anglais (déc. 1793) et dans les affrontements de Prairial 1794 pour protéger un convoi de vivres venant des Antilles, la flotte révolutionnaire conserve le 2<sup>e</sup> rang.

Les chantiers navals de la 1<sup>ère</sup> République (Brest, Toulon, Rochefort, puis Lorient et

Cherbourg) réclament des pièces d'artillerie. La Convention nationale va « former des établissements de fonderie et foreries à canons de fer coulé pour la marine » dans une zone à bonne réputation métallurgique, desservie par la Loire navigable, loin des frontières. « Nevers sera fier de fournir dans son sein les armes et les hommes qui vaincront les tyrans réunis » et s'équipe pour livrer des bouches à feu (20 en 1793). <sup>3</sup> Où placer les autres fonderies nécessaires ?

## « La fonderie nationale de canons de Saint Germain »

Les biens du clergé, déclarés *biens de la nation* deviennent disponibles telles la cure et l'église de Saint Germain sur l'Aubois, éphémère *Temple de la Raison* à 700 m en amont du Fournay. Le 12 mars 1794 (An 2 de la République), Joseph Ferry, représentant du peuple en mission, vient devant l'église, et ordonne « de débarrasser le susdit temple de tous les objets qui remplissaient sa capacité afin de le rendre libre pour l'établissement d'une fonderie de canons » nommée *la Canonnière*. <sup>4</sup>

Des terrassiers sont d'abord recrutés pour aménager les routes, et les charrons de Bourges sont requis. <sup>5</sup> Étienne Boyé, *ingénieur, architecte*



Modèle d'un vaisseau trois ponts armé de 118 canons. Musée de la Marine, Paris. Les canons des vaisseaux de guerre tirent en batteries sur les voiliers ennemis, et quelques canons font tonner de puissantes salves. Armé à Brest, le trois-ponts royal Les États de Bourgogne est rebaptisé La Montagne ; il est en tête d'escadre sous le nom de Le Peuple, et devait rester en service jusqu'en 1855 sous le nom de l'Océan.

# puis impériale (1789-1806)

et directeur des travaux a droit de réquisition sur les districts environnants, notamment pour acquérir du « bled » afin de nourrir les ouvriers et leurs familles qui bénéficieront du « prix fixé, payé sur le pied du maximum ». Jean Paillard, caissier de la Canonnière, évoque de pauvres journaliers de la commune (1795)<sup>6</sup>.

On fait venir des troncs de chênes depuis Tronçais pour édifier la charpente porteuse et monter les grues. En mai 1794, injonction est faite au tuilier de Neuvy le Barrois de « cuire 20 milliers de briques pour les fours », et à celui d'Apremont « 1950 briques pour les dits fours à réverbère ». 3, 4 ou 5 menuisiers envoyés en urgence de Bourges avec leurs outils et du bois confectionnent les premiers modèles de moules selon les plans imposés par la Commission des armes et poudres<sup>5</sup>.

Les hauts fourneaux de Précý et Feuillarde livrent la fonte de qualité requise. Après fusion à plus de 1200° dans les fours chauffés au bois, elle est versée dans les moules en sable disposés dans la fosse creusée dans le sol de l'église. Nettoyées, les pièces sont livrées aux manufactures (Nevers, Moulins, Indret) qui forent avec précision l'âme de ces bouches à feu. Des affûts et des caisses

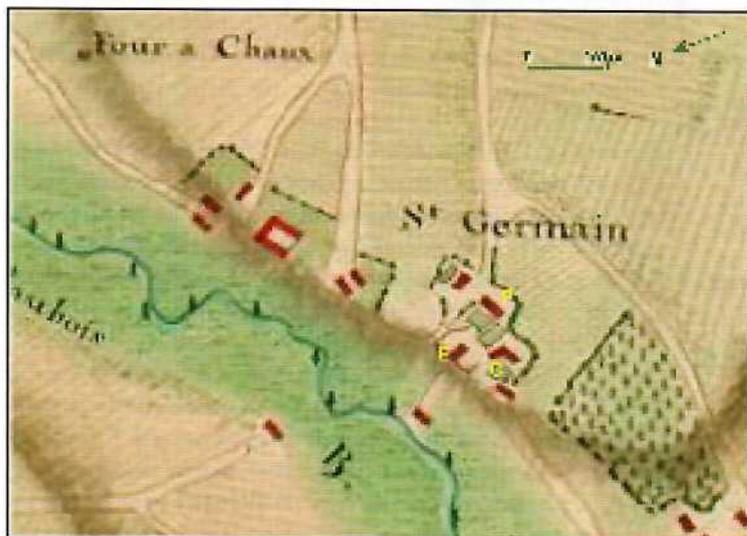
pour les munitions sont fabriqués à La Canonnière, ainsi que des boulets sur la fin de la régie directe de l'État.<sup>4</sup> Robert l'Ainé, inspecteur des fonderies de la Nièvre vient encore à Saint Germain sur l'Aubois en janvier 1797.

## La commune renommée « La-Canonnière sur l'Aubois »

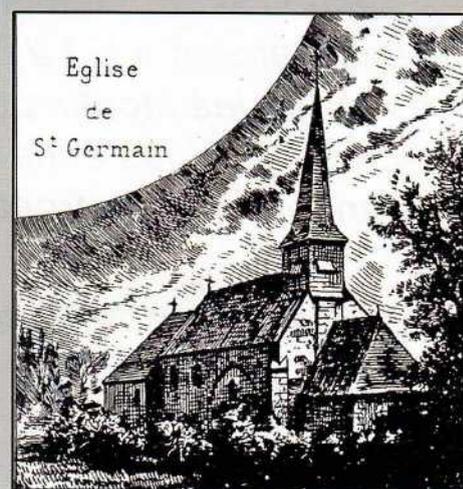
Dans la vague de déchristianisation activement menée sur tous les territoires français, la nouvelle fonderie donne son nom à la commune qui devient, du 29 mai 1794 à la mi-janvier 1796 : « La Canonnière sur l'Aubois » (aussi écrite : La Canonnière sur Aubois)<sup>2</sup> et<sup>6</sup>.

## État et armateurs privés 1796-1806

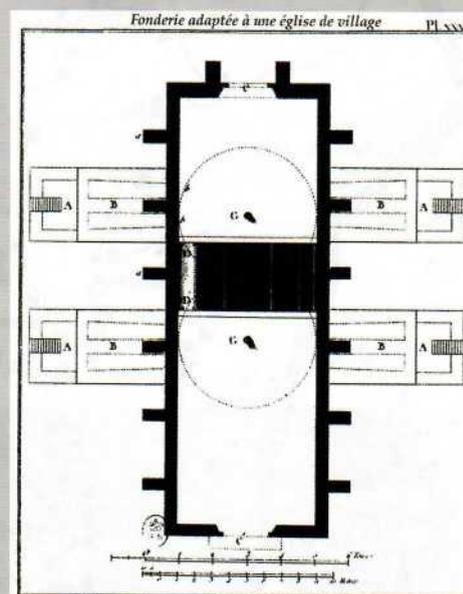
Puis la gestion passant en commandite, le fondeur Louis Moreau veille à satisfaire les commandes d'armateurs privés (Compagnie des Indes, marchands corsaires) aussi bien que des commandes d'État qui se font plus rares quand Napoléon réorganise la France. En 1806, l'église St Germain est restituée au culte catholique<sup>4</sup>.



Biens ecclésiastiques à Saint-Germain avant la Révolution. Extrait du plan de Trudaine et Peronnet, 1840-1880. Près du chemin allant de La Guerche sur l'Aubois à La Charité sur Loire : E: église à 1 nef rectangulaire, P: presbytère, C: cure, D'autres maisons et plusieurs vignes dans le village.



Dessin tracé après 1852 par Buhot de Kersers, et édité en 1889. L'abside et le porche n'existaient probablement pas avant la Révolution.



A et B: Fours à réverbère accolés, avec leurs escaliers conduisant aux cendriers  
C: Nouvelle porte F: Fosses couvertes de planches (et de terre à faire les moules)  
D: Pont au-dessus de la fosse pour communiquer de part et d'autre de l'atelier  
E: charpente amovible G: emplacement de l'arbre de la grue  
H: Etuves couvertes par des tables de fer coulé, percées de trous  
a: contreforts du bâtiment b: emplacements des coulées et des ouvertures supérieures

Plan tiré du manuel de Gaspard Monge : L'art de fondre les canons, 1794.

### Sources pour p. 8 et 9

- 1 Louis ROUBET. Notice historique sur les forges et fourneaux du canton de La Guerche. SNLS A 1883 (3ème sér. T1 vol9).
- 2 Archives du Cher. Série E 16125 à 16136, 16145. État-civil.
- 3 Archives du Cher. Série 1L et 2 L.
- 4 Louis ROUBET. Historiographie épigraphique du canton de La Guerche. 1873.
- 5 Archives municipales de Bourges, séries A et H.
- 6 Document inédit, collection Annie Laurant (publication en préparation).

# Les investissements sous l'Empire et la Restauration (1802-1848)

Par Geneviève Cagnard et Bernard Declerck

« Le marasme économique de la période napoléonienne freine l'investissement »<sup>1</sup>. La main-d'œuvre spécialisée est plus rare ; le bois est cher, les stocks de fer s'écoulent mal et les faillites augmentent. Après 1815, les échanges commerciaux se modifient en raison des changements de frontières au Nord et à l'Est (la Sarre est désormais en Prusse).

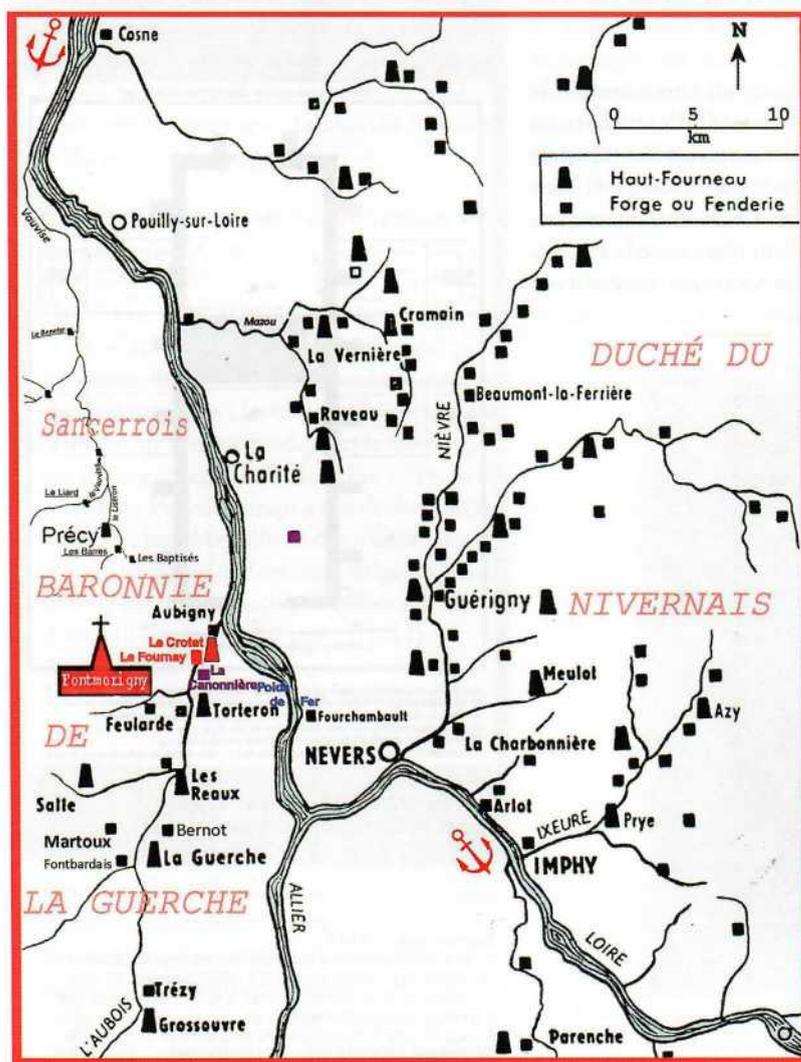
## L'arrivée d'investisseurs négociants

Le négociant meusois Pierre Paillot s'associe dès 1802 au marchand de fer André-Martin Labbé pour prendre en fermage les usines de Grossouvre et Trézy, tout comme la *Sté Pierre Boigues et fils* investit dès 1809 dans la Loire et la Nièvre, à Imphy en 1816. La spéculation maintient le prix du fer à la hausse. Les progrès dans l'agriculture, l'industrie textile et les transports nécessitent plus de fer pour les outils, les machines. Les voies de communication, routes, canaux, couvrent peu à peu le pays et facilitent le commerce. Pendant la Restauration des bouleversements techniques s'imposent dans la production de fonte et de fer notamment pour les chemins de fer.

C'est le début du capitalisme dans la métallurgie en cette première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Une grande forge à l'anglaise est bâtie en 1821 à Fourchambault près de la Loire, bien placée pour ses approvisionnements (houille, fonte), financée peu à peu par la seule maison Boigues, dès lors présente en Val d'Aubois avec son directeur Georges Dufaud.

En 1803 (20 fructidor An XI), le citoyen Amable Deschamps (De Champs) propriétaire, afferme sa Terre du Fournay pour 36 000 livres par an dans un bail de 12 ans au jeune citoyen Nicolas Lavallée. Ce dernier, issu d'une famille de négociants d'Orléans (St Marceau) qui deviendront maîtres de forges, se remarie en 1805 avec Marie Françoise de La Chasseigne (famille Deschamps).

Description est faite de ses domaines (Le Plessis, Jouet, La Verrerie), La Boucharderie et autres locatures, la grosse forge du Fournay et celle d'Aubigny nouvellement construite, le fourneau et étang de Torteron et la petite forge de Bernot avec son étang, leurs dépendances et outils. Sont ajoutés le logement servant au fermier ou au régisseur, colombier, jardins, vignes, chènevières et pâtures avec cheptel. Les bois marqués sont réservés au propriétaire, mais le fermier y prendra celui nécessaire au fonctionnement des usines (charbon de bois et bois d'œuvre pour l'entretien du matériel, des bâtiments). La propriété s'étend du Chautay, Patinges, Menetou-Couture, à Saint Germain/l'Aubois et Marseilles les Aubigny.<sup>2</sup>



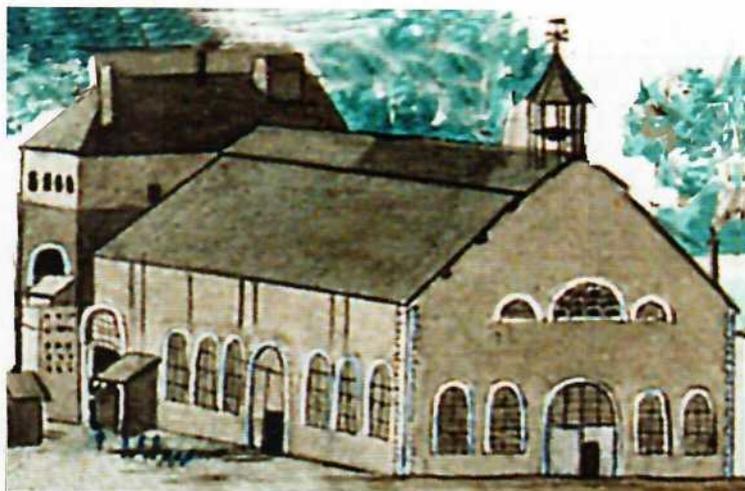
Forges du Nivernais et de l'Aubois

Imphy, Cantonnaire 1854-1954  
ATF 2015

## La Terre du Fournay change de mains

En 1811, la Terre du Fournay est vendue par Amable Deschamps à Charles Pierre de l'Espine (1750-1821, marié à Félicité Alexandrine Masson), directeur de la Monnaie de Paris de 1797 (an 5) jusqu'à sa mort. (Le père de celui-ci, originaire du Loiret, était contrôleur des bâtiments du Roy et de la machine de Marly).

Un creuset de la monnaie suspendu en guise de cloche au pignon nord, du grand bâtiment de la fonderie de Torteron a été apporté par Pierre de l'Espine.<sup>3</sup>



La fonderie n° 1 de Torteron, avec le clocheton et le creuset servant de cloche d'appel. Torteron (Cher.) anonyme, coll. Musées de Bourges. cliché Gérard Frat

## Des familles de régisseurs au service des usines

### Jean Marjolin-Leclerc (1768 - 1831)

Marjolin-Leclerc est né à Ivoy le Pré (Cher), où son père (originaire de la Marne) est concierge du Marquis de Putanges. Lors de son mariage en 1793 à Cosne il est dit régisseur de Torteron. Il sera aussi régisseur du Fournay jusqu'à sa mort à St Germain sur L'Aubois. Mandaté par Pierre de l'Espine, en 1813 il signe un traité d'engagement de 3 forgerons devant transformer 30 milliers (de fonte), salaire de 6 F par millier.<sup>4</sup> Un de ses courriers daté du Fournay en 1821 signale avoir fait expédier à Angers 7 929 kg de fer, en 228 barres, par le marinier Turquet, et réclame 3 964 F.<sup>5</sup>

### Étienne Louis Justin Sonnet (1784 - 1866)

Auparavant contrôleur des contributions directes du Cher à La Charité/Loire, quand il arrive au Fournay avec sa femme et ses 3 enfants vers 1817, Sonnet ne sait pas que sa famille s'y installe pour plus de 100 ans. D'abord employé de la forge, puis régisseur, il habite derrière les ateliers, dans une maison avec cour et jardin. Il supervise le travail et rend les comptes au directeur Jean Marjolin-Leclerc. Deux des fils Sonnet travailleront aux fonderies de Torteron : Théophile est serrurier et ajusteur, Adolphe mécanicien et chef de l'atelier de moulerie.

### Pierre Lhermitte (1794 - 1869)

À Saint-Germain sur l'Aubois, Adolphe Sonnet (1810-1879) épouse Virginie Lhermitte en 1836. Elle est la fille de Pierre Lhermitte : originaire de l'Orne, il habite Fontmorigny, est employé de la maison Boigues, commis de bois puis régisseur.

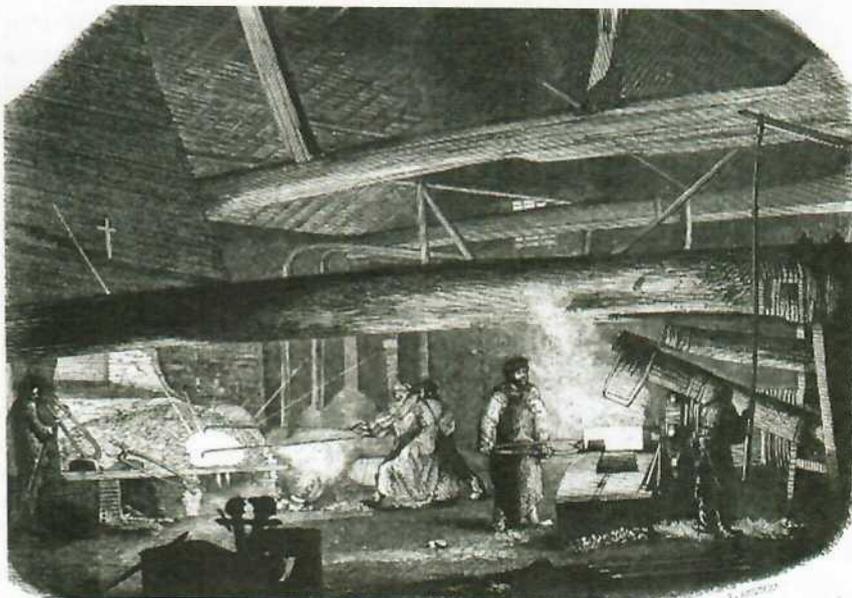
Le fils de Pierre, J. Louis Prudent Lhermitte (1815-1843) épouse en 1841 Célestine Hannequin, fille du régisseur du château de Grossouvre. Le contrat de mariage est signé dans la forge de Grossouvre où le marié est employé. Mais la mort fauche les deux enfants de Pierre Lhermitte. Restent deux petits enfants Olympe Lhermitte (1844 - ) et Alphonse Sonnet (1840 - 1871).

## Le personnel de la grosse forge du Fournay

Le fonctionnement d'une grosse forge comme celle du Fournay nécessite un personnel techniquement compétent ainsi que des employés choisis pour la meilleure rentabilité exigée par le fermier de l'usine.

Souvent 4 forgerons affineurs se relaient pour une journée autour de 2 feux de forge, aidés par des goujats (jeunes aides de 12 à 16 ans ouvrant par exemple les vannes au-dessus de la roue donnant de la vitesse au marteau ou aux martinets) ; un charpentier de forge répare les rouages, entretient les conduites d'eau ; un maréchal s'occupe des outils, serrures, essieux de voitures ; un souffletier veille à bien attiser les foyers. Trois commis : un tient les livres de comptes, un supervise le travail de la forge, un autre assure la gestion des bois. En plus les manœuvres, et d'autres affectés au transport des produits ou des combustibles.<sup>6</sup> Les plus indispensables logent sur place dans la barre de logements ouvriers en bordure de la route.

Les lourdes fontes sont acheminées de Torteron au Fournay par charrois qui causent souvent des dommages aux chemins. Les fers de différentes dimensions partent par la Loire, pesés et taxés au Poids de Fer, destinés aux marchands de Saumur, Blois, Tours et Angers.



Gravure : intérieur d'une forge. Revue Le Magasin pittoresque, tome XVI, janvier 1848, p. 365.

## L'arrivée des Boigues au Fournay

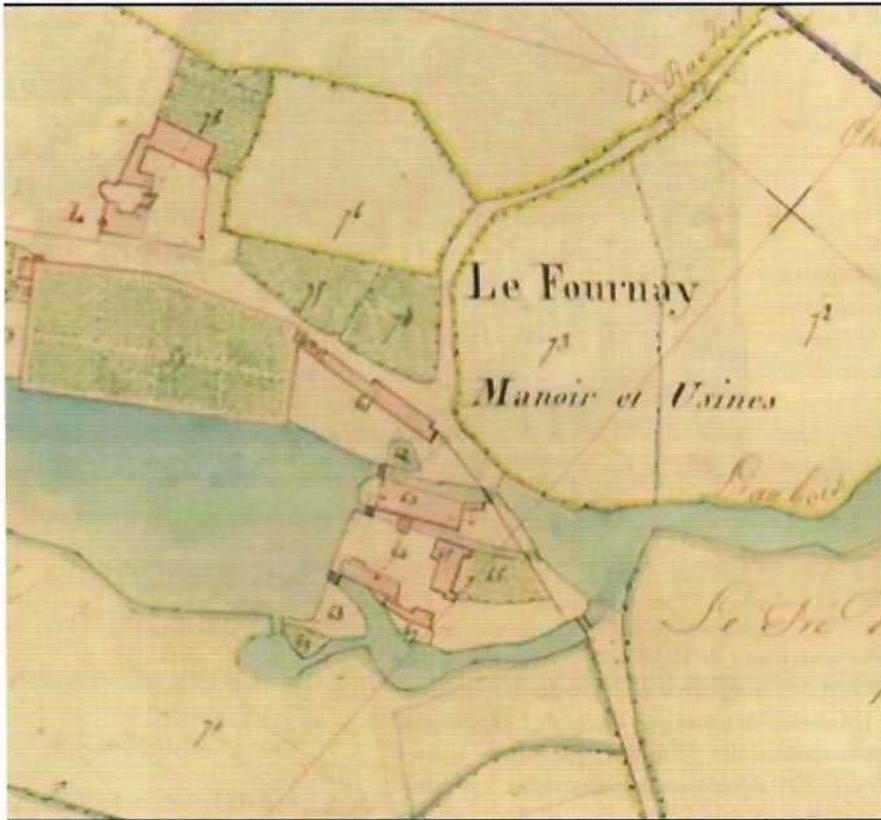
Le 20 mai 1822, Jean Louis et Guillaume Boigues, avec leur beau-frère Jean-Baptiste Hochet achètent aux héritiers de Charles de L'Espine la Terre du Fournay : 1 718 ha, avec ses domaines bois et usines (2 foyers, 1 soufflerie et 2 gros marteaux de 650 kg pour la forge d'affinage).<sup>7</sup> Le Fournay fournit des fers à Thiers, ville coutelière.<sup>8</sup> À la mort de Guillaume en 1825, son frère Jean Louis Boigues reprend à son compte les forges du Fournay et d'Aubigny, le fourneau vieux sur le cours d'eau et le fourneau neuf de Torteron servi par une machine à vapeur, les 1200 ha de bois pour le service des usines pour une valeur de 805 200 F.<sup>9</sup>

À la mort de Jean-Louis Boigues (1838), tous ces biens entrent dans la société Boigues et Cie. Ces usines travaillent pour Fourchambault et leur directeur est Achille Dufaud (fils de Georges). En 1839, le nouveau Canal de Berry longe la propriété du Fournay rejoignant le Canal Latéral à la Loire, 2 km en aval.

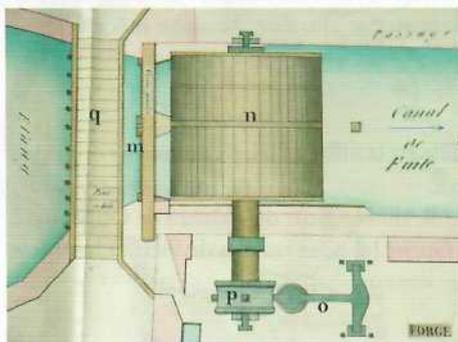
En 1841, Achille Dufaud indique que la forge du Fournay est établie sur la rivière de l'Aubois qui lui sert de moteur, *est destinée à la fabrication de fer en barres et d'essieux et fers martinés. Elle reçoit les fontes du haut fourneau de Torteron et autres du Berry, emploie annuellement environ 5 000 m<sup>3</sup> de charbon de bois qu'elle tire soit des bois du Fournay, soit du voisinage Nièvre et Cher; et environ 150 m<sup>3</sup> de charbon de terre provenant des houillères de St Etienne et Commentry. Elle se compose d'un appareil de soufflage, d'un marteau cingleur frontal, 2 feux d'affineries, 1 martinet et dépendances*<sup>10</sup>.

En 1845, les Boigues envisagent la fermeture du Fournay car ils développent l'établissement de Fourchambault. Mais les commandes ferroviaires sont telles que la forge sera sauvée.<sup>11</sup> Début 1854 la Société Boigues et Cie devient Boigues Rambourg et Cie, par union des propriétaires avec ceux des mines de charbon de Commentry et des forges de Tronçais. Cette nouvelle organisation amène les Boigues à vendre une grande partie de la terre du Fournay. Pierre Lhermitte achète le 12 octobre 1855 à Boigues et Rambourg, l'usine du Fournay avec la maison de maître, celles des ouvriers, du régisseur, vigne, prés et jardins, et la ferme du Plessis.

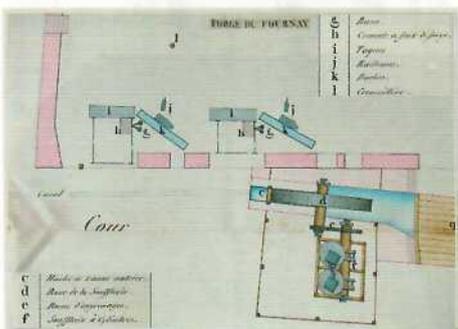
En 1857, dans les carnets industriels, on note que la force du cours d'eau est de 17 à 20 cv avec 2 roues hydrauliques en dessous; la 1ère de 2 m 30 fait mouvoir le marteau; il pèse 4 000 kg et son enclume de 400 kg repose sur un bâti de bois; les martinets pesant 250 kg chacun, avec panne aciérée et un manche de 4 m de longueur. La production est de 200 à 2 500 kg de fer par mois, des fers fins au bois et quand l'eau est peu abondante des fers bruts destinés à recevoir les dernières façons à Fourchambault; 2 parties de charbon pour 1 de fer sont nécessaires à la préparation du fer; l'usine chôme 3 mois par an.<sup>12</sup>



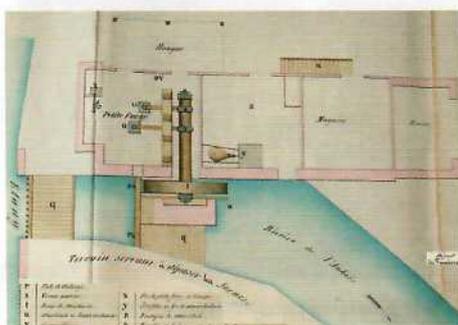
Plan du Fournay, Manoir et Usines, 1834. Cadastre de Jouet-sur-l'Aubois, section B1 1ère feuille levée par Labonne, géomètre de 1ère classe, échelle 1/2.500. AD18 3P 2557/12. Les parcelles correspondent en 1841 à : 61 = Habitations des Forgerons ; 63 = Forge ; 64 = hangar, petite forge et maréchalerie ; 65 et 66 = Maison du Régisseur et son jardin ; 67 = remise et écurie ; 74 et 75 = Champ et Jardins des Forgerons ; 78 = Manoir du propriétaire et ses communs.



L'eau déversée dans le canal, au N du bâtiment de la forge, pousse la roue n. Le Gros Marteau retombe sur l'enclume o où est battu le fer quand l'une des 5 cames de p qui l'a soulevé a tourné.

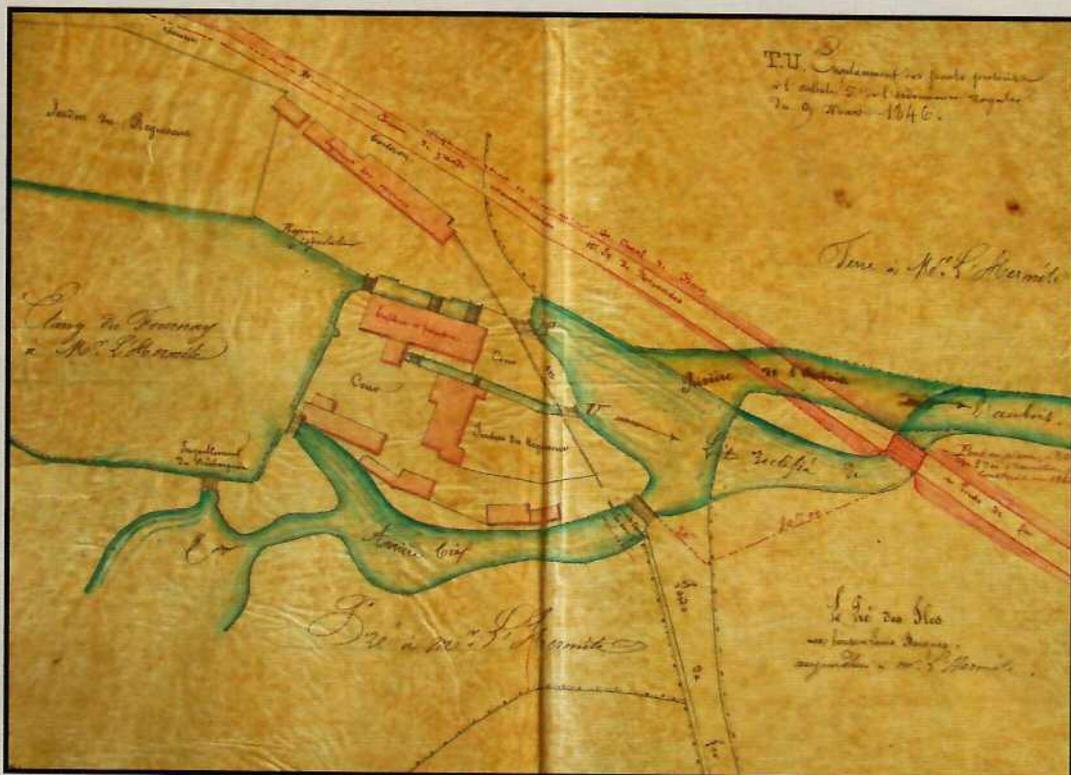


Au bout du canal souterrain, au S de la forge, la soufflerie f à 2 cylindres pulse l'air vers les buses g des feux h où l'on chauffe le fer à marteler. La crémaillère l sert au transfert entre les enclumes j et o.



Au sud du site, près du déversoir r de l'Aubois, la roue t entraîne les martinets u, moins lourds et plus rapides que le marteau. Le fer est rebattu et prend forme pour la vente sous la vigilance du maréchal. Extraits d'un plan AD18, 8S 14 au 1/100 (réglement d'eau).

# La tréfilerie pointerie du Fournay



Plan de l'usine du Fournay, 1864 (AD18 8S14, règlement d'eau). Remarquer la nouvelle route et le pont de pierre réalisé en 1863. L'étang asséché est devenu une pâture achetée en 1857 par Pierre Lhermitte (cf. matrice cadastrale).

Depuis 1855, faute d'investissements, les pertes des forges au bois du groupe de Fourchambault sont régulières, la fermeture menace. La crise de 1857-1860 (commandes de rails en baisse et concurrence anglaise) conduit la direction de Boigues et Rambourg et Cie à diversifier ses produits, notamment en fer de tréfilerie, verges. La tréfilerie de Fourchambault triple sa production.<sup>13</sup> Les besoins en fil métallique vont alors croissant, notamment pour les câbles de ponts, le télégraphe, l'élevage puis l'armée...

## La reconversion

C'est dans ce contexte qu'en 1861, l'usine du Fournay est transformée en tréfilerie pointerie et Etienne Louis Justin Sonnet en est l'exploitant jusqu'à sa mort en 1866. Le jeune Alphonse Sonnet prend la direction de l'usine.

En 1862, la nouvelle activité n'occupe que le grand bâtiment de la forge. Les 2 roues hydrauliques font mouvoir les machines : l'une les bobines, l'autre les métiers à pointes et les tambours<sup>16</sup>. 15 tréfileurs, treillageurs, pointiers y travaillent ; 41 personnes vivent au Fournay parmi les 1870 habitants de Saint Germain/l'Aubois en 1861 (1065 h. en 1836). Les vieux ponts de bois de la voie qui franchissait les bras de l'Aubois derrière l'usine sont remplacés, en 1863, par un pont de pierre à 2 arches intégré à une nouvelle route plus au

nord, allant au Poids de Fer.

Au décès de Pierre Lhermitte en 1869, ses petits-fils Olympe Lhermitte et Alphonse Sonnet cohéritent des biens du Fournay. Al-

**Dans le Cher, 2 tréfileries pointeries sont déjà très actives à Bigny et à Châteauneuf /Cher. En 1841, l'une avec 20 bobines et l'autre 25 bobines fabriquent 650 000 kg de fil de fer de tous numéros et 350 000 kg de pointes de Paris par an<sup>14</sup>. Le Cher devient un grand centre pour ces industries mécaniques développées aussi à Bourges (1861), Vierzon (1864)<sup>15</sup> ; dans l'Allier les forges de Tronçais produiront aussi des fils de fer barbelés pour les champs de bataille de 1914-18.**

phonse reçoit l'usine, les maisons d'ouvriers et du régisseur, mais il meurt en 1871 à 31 ans sans descendance ; ses deux demi-frères issus du remariage de son père, Jean-Justin (1846-1915) et Émile Sonnet (1852-1912) nés au

Champ Cerisier à Torteron, renoncent à leur héritage et la tréfilerie pointerie revient à la famille Lhermitte. Jean-Justin dirige la tréfilerie ; Émile ingénieur Arts et Métiers, plus spécialisé en fonderie, donne en 1882 les plans d'une machine à fabriquer la « ronce artificielle » (barbelé) qui fonctionne une trentaine d'années dans l'usine du Fournay ; il dirige en 1889 l'usine de La Pique à Coulanges les Nevers.<sup>17</sup>

Olympe Lhermitte vit à Paris, il est clerc de notaire, sa mère s'est remariée à Philippe Abel Coulloy, employé des forges de Fourchambault, propriétaire notamment du château de Berthun, de fermes, bois (mines) à Patinges.

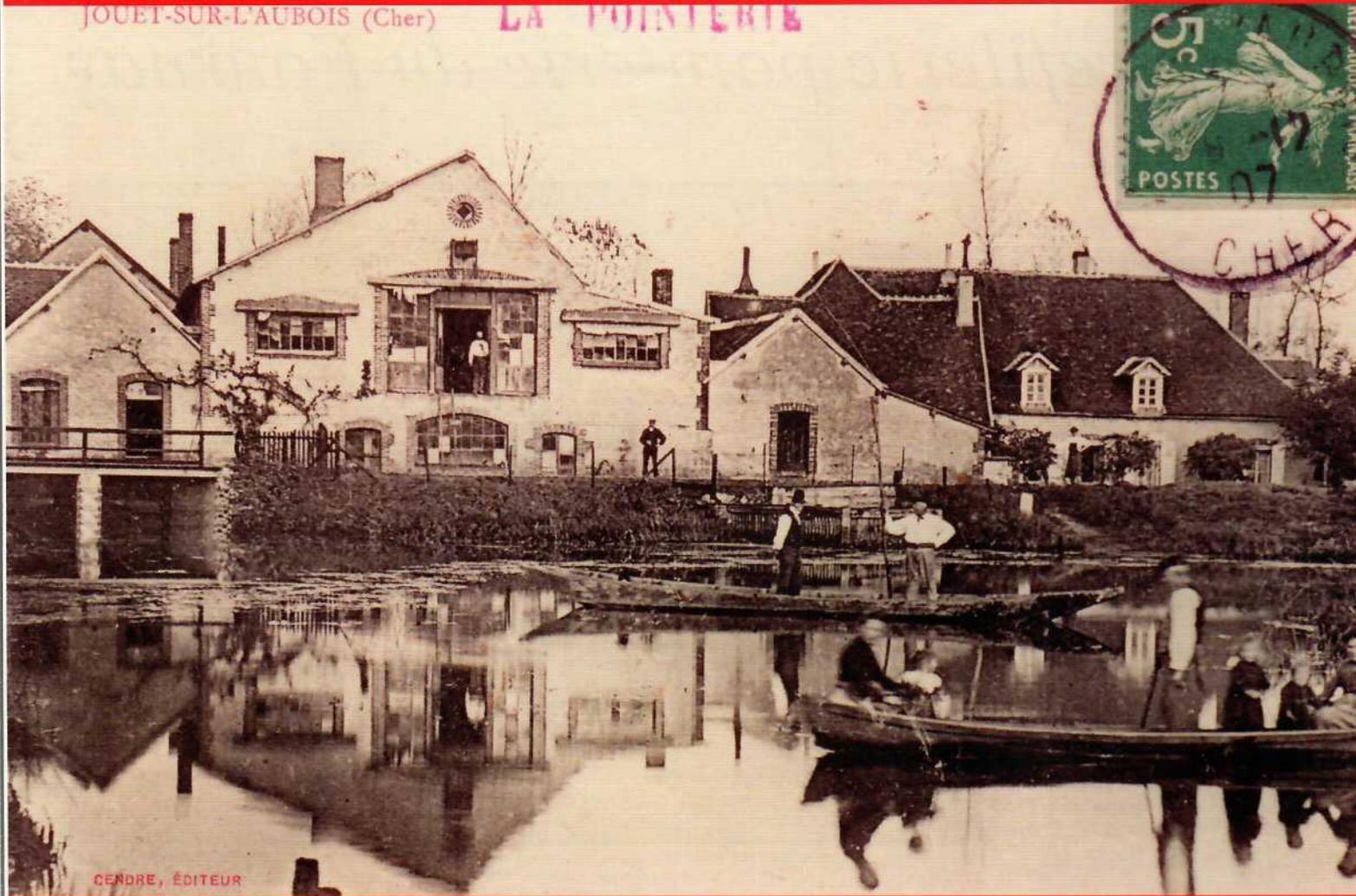
En 1878 La commune de Saint Germain sur l'Aubois prend le nom de Jouet sur l'Aubois car le bourg de Jouet regroupe désormais écoles et mairie, la nouvelle église, des commerces et un port actif sur le canal de Berry.



J. Justin Sonnet



Émile Sonnet



La tréfilerie-pointerie est encadrée par le bâtiment de la vapeur sur le canal de la grosse roue et le canal de la soufflerie. Tout à droite la maison du régisseur, avec ses lucarnes. Ancienne collection Papillon ATF A. L.

### La modernisation apportée par Abel Couloy

En 1876 Olympe Lhermitte loue le Fournay à Philippe Abel Couloy avant de lui vendre en 1880. Celui-ci reconstruit la maison de maître et modernise l'usine. Il installe une machine à vapeur de 20 cv (cheminée encore visible) pour entraîner poulies et engrenages servant les 12 bobines, 4 métiers et 4 tambours. Sont ajoutés un magasin pour recevoir les rouleaux de fil de fer et pointes conditionnées, un atelier de galvanisation, puis en 1881 une maison de concierge, une bascule et une extension à la maison du régisseur.

### La fin de l'activité métallurgique

À la disparition de Philippe Abel Couloy (1888), Jean-Justin Sonnet rachète la pointerie puis, en 1909, les logements ouvriers et la maison de régisseur. Mais l'activité faiblit (1911 : 1 ajusteur, 1 tréfileur). La mort de J. Justin en 1915 signe la fin de l'activité métallurgique. La famille Sonnet gardera les logements de régisseur et d'ouvriers jusqu'en 1943. La maison de maître restera à la famille Couloy jusqu'en 1922.

Le site industriel du Fournay revendu abrite quelque temps une fabrique de billards, puis dès 1943 M. Durat y installe une imprimerie (Thorbel), l'agrandit en 1963 d'un nouveau bâtiment dans l'ancien jardin des forgerons ; plus de 100 personnes y travaillent. Elle ferme début 2000. ... Aujourd'hui un commerçant utilise en partie les bâtiments pour du stockage...

## Un peu de technique...

### Fabriquer le fil de fer

La fabrication du fil de fer exige un métal de bonne qualité, tenace et ductile. Les barres de fer réchauffées passent dans un laminoir aux cannelures décroissantes, ovales puis circulaires. La barre de 25 à 30 cm de côté et de 60 cm de long s'allonge comme un serpent incandescent de 10 m, de 8 à 10 mm de diamètre. Ce premier fil est enroulé sur une bobine. Il est ensuite retravaillé à froid à la filière. C'est une plaque d'acier percée de trous coniques de tailles décroissantes. Après avoir été limée, l'extrémité du fil de fer, est introduite dans la partie large du cône. Par une forte traction, il s'allonge et ressort aminci par le petit trou du cône. Le fil est enroulé sur une bobine. L'opération sur ce banc de tirage se poursuit immédiatement par des passages successifs dans les trous suivants pour obtenir le diamètre voulu (cf. fig 97). Régulièrement tous les 3 ou 4 passages, le fil doit passer dans un four dormant pour un recuit qui lui redonnera de la ductilité et l'empêchera de casser. L'oxydation en résultant est réduite dans un bain d'acide sulfurique additionnée d'eau. Il subit alors un dernier étirage.

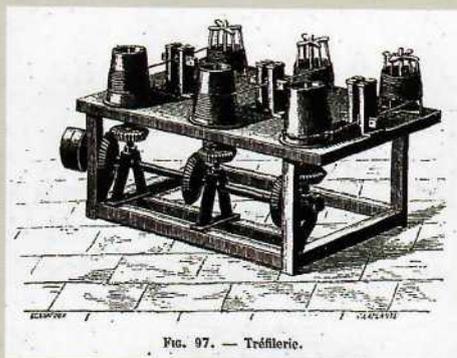
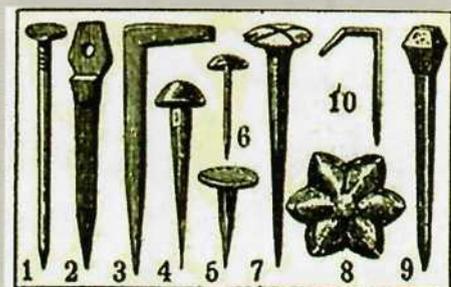


Fig. 97. — Tréfilerie.



Clous : 1. Pointé de Paris; 2. Clou à patte; 3. A crochet; 4. Broquette emboutie; 5. Semence; 6. Clou de tapissier; 7. A hateau; 8. Tête de clou en bronze; 9. Clou à cheval; 10. De cordonnier.

Wikipedia. Geawiki.com



Fourchambault. Intérieur de la Tréfilerie.

Edition spéciale N. G.

Le fil est décapé dans les différents bains préparés au 1er plan.

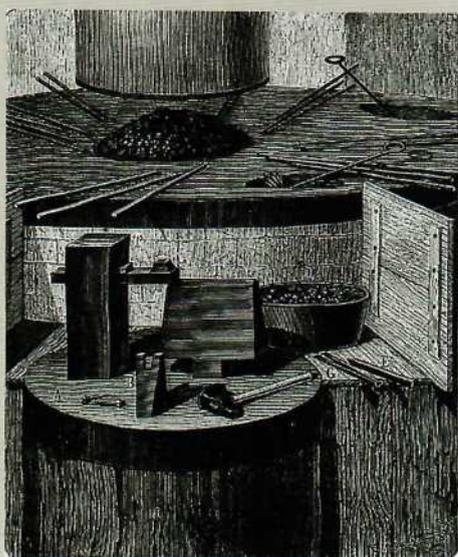


Fig. 118. — Outils du cloutier.

T. Tiro ou pied d'étrappe. B. Ciseau. H. Billot.  
C. Cloutière (ou vulgairement cloutier). E. Étrappe. D. Darbot.  
P. Pince. G. Pince. A. Plaque.

Paul POIRÉ L'industrie en France. éd. de 1895.

### Façonner un clou

Cette fabrication ancestrale est assurée par des forgerons. À partir d'un morceau de métal chauffé à blanc et façonné sur l'enclume, l'ouvrier forme en l'allongeant la tige et la pointe. D'un coup de marteau précis sur un ciseau, il coupe la tige. Il la place pointe en bas dans la cloutière, puis forme la tête en martelant la partie haute; le clou forgé est jeté dans un récipient, le darbot.

(D'après : C. Delon, *Le fer, la fonte et l'acier*, Paris, Hachette, 1875 et Paul Poiré, *La France industrielle*, Paris, Hachette, 1873).

### Le façonnage des clous varie suivant leur destination.

La pointe de Paris ou clous épingles à tige ronde est fabriquée à partir d'un fil de fer. Une tige de 30 cm est coupée, dressée et on lime l'extrémité pour faire la pointe ; on coupe la tige et on recommence l'opération. La pointe est placée dans un étau manœuvré à l'aide d'un pied, de l'autre le pointier actionne la chute d'un gros marteau qui écrase la tête de la pointe et l'aplatit.

Des métiers à pointes entraînés par une machine à vapeur vont remplacer les forgerons. Le fil de fer entre mécaniquement dans la machine, un marteau frappe l'extrémité pour faire la tête, puis le fil de fer avance et est coupé par 2 couteaux sous un angle aigu pour faire la pointe. Un ouvrier surveille plusieurs machines en même temps, produisant différentes espèces de clous aux tailles variées. Ce pointier transmet son savoir-faire, et prend soin des machines assurant le réglage et le graissage.



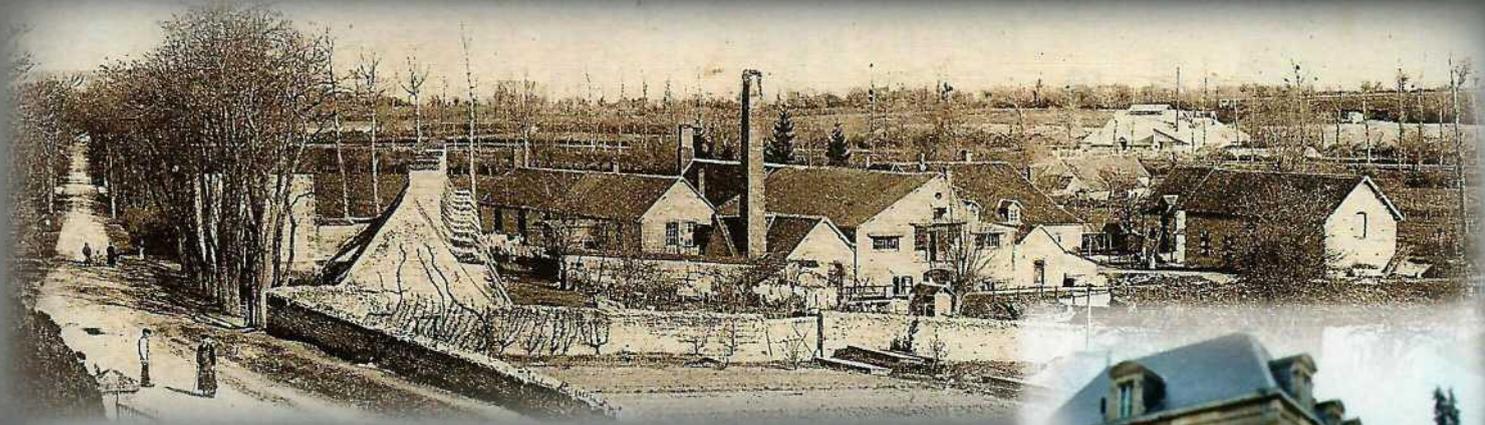
Clouterie Rivierre de Creil (Oise). Métiers à pointes dont certains datent du 19e s. - Carte postale-



#### Sources pour les p.10 à 15.

- 1 G. THUILLIER. G. Dufaud et la métallurgie en Nivernais au XIXème s. p. 23.
- 2 AD18, E 16125.
- 3 Eugène JOLANT. Usines de Torton. p 33.
- 4 AD18, E16135.
- 5 Lettre, collection privée.
- 6 Préfet de BARRAL Mémoire sur les usines employées à la fabrication du fer dans le département du Cher. Journal des mines n° 154 et 155. Paris, 1809.
- 7 AD 18, 4Q 9/60.
- 8 Guy THUILLIER. Voir réf. 1. p. 221.
- 9 AD 18, E 16158.
- 10 AD18, 8 S 14.
- 11 Guy THUILLIER. Voir réf. 1, p. 167.
- 12 AD18, 204 P2 et 206 P4.
- 13 Guy THUILLIER. Voir réf.1 p 92.
- 14 AD18, 204 P1.
- 15 Histoire économique du Cher (1790 -1990).
- 16 AD18, 204 P2.
- 17 Sté anciens élèves École nat Arts et métiers Bulletin administratif n° 10, 1912.

Extrait du fascicule : La clouterie Rivierre  
Entreprise du Patrimoine vivant.  
Camille Sanchez et Marion Kalt, 2014, p.16.



**L'ancienne** pointerie est assoupie dans un creux de nature : si la rivière emprunte toujours les coursiers, les roues et engrenages sont démontés depuis 1958

des forgerons, de l'autre côté de la rue du Poids de Fer s'étendent les bâtiments de l'imprimerie Thorbel. Là ont vécu des lignées de forgerons du

## et maintenant... Les habitations subsistent

(témoignage de M. Ballereau). Subsistent les habitations des familles qui ont animé ces lieux pendant huit siècles.

### La maison de maître

Entourée d'un parc agréable, la résidence domine au N-O le site industriel situé à 100 m. Elle est bâtie sur les fondations de la demeure des seigneurs du Fournay, comme en témoignent certaines parties des caves (cf plan p. 12). Une pierre gravée précise la reconstruction : « Posée par Abenl Couloy 26 juin 1875 ». Des communs avec logement pour le personnel, des écuries et remises pour les voitures hippomobiles ont été réalisés avec le plus grand soin.

### La maison du régisseur

Cadre bucolique aujourd'hui mais qui résonnait autrefois sous les coups du gros marteau.

Les régisseurs de la forge puis les directeurs de la pointerie ont vécu dans cette demeure située au cœur de l'usine, entre les bras de l'Aubois canalisé pour le fonctionnement des roues hydrauliques.

### Les maisons ouvrières

L'alignement de maisons pour les ouvriers de la forge comportait une dizaine de logements composés d'une grande pièce, d'un sellier en basse goutte au nord et d'un grenier avec lucarne au sud. À une extrémité, l'habitation séparée par un passage pouvait être réservée à un commis. La tourelle est un ajout plus récent. La position inclinée de cette barre correspond à la route ancienne longeant le site industriel. Sur le Champ

Fournay, comme les Thibaudat, Lancelot, Petit, Baraudet ; des ouvriers (comme Jean Gaudry) engagés dans les mouvements militants pour la république sociale, les "Marianne", protestataires en 1849-1851 contre le coup d'État de Napoléon III ou, plus tard, soutenant les grèves de 1871 à Torteron, Fourchambault. Des ouvriers de Châteauneuf / Cher s'y installent en 1872, apportant leur savoir-faire en tréfilerie.



**La maison de maître**



**La maison du régisseur**



**Les maisons ouvrières**



Commune de Jouet sur l'Aubois. D'après Maps, modifié, ATFAL 2015.  
Plan situant le bourg de Jouet en J, le Fournay en F, le village de Saint-Germain avec l'emplacement C de La Canonnrière.

**Dès 1855, la Sté Boigues a construit pour des mineurs de fer un alignement de logements neufs à La Boucharderie. Mais à Jouet sur l'Aubois, Le Fournay est un des rares exemples de lieu où l'on peut suivre une production métallurgique et la vie ouvrière continûment, du 12ème au 20ème siècle.**